

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : DEV-2017-093</b>
<b>Direction Développement économique et de la promotion</b>
<b>Service</b>
<b>Objet : Acquisition des lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec, chemin Vanier (secteur St-Jean-Chrysostome) et financement afférent</b>
<b>Date : 18 septembre 2017</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Le propriétaire des lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec, situés sur le chemin Vanier, dans le secteur St-Jean-Chrysostome, a interpellé la Direction du développement économique et de la promotion afin de céder à titre gratuit lesdits lots à la Ville.

Ces terrains, d'une superficie de 695,7 mètres carrés, s'avèrent non constructibles selon la réglementation municipale en vigueur.

Pour information, ces lots sont portés au rôle à une valeur de 5 400 \$ et des arrrages de taxes foncières sont dus sur cette propriété au montant de 187,04 \$ en date du 18 septembre 2017 (avec intérêt quotidien de 0,06 \$).

Après consultation auprès des directions concernées, celles-ci nous confirment l'intérêt pour la Ville d'acquérir ces lots, notamment pour les besoins éventuels de réfection du ponceau enjambant le ruisseau Pénin.

Voici les principales conditions de la transaction proposée :

- Acquisition par la Ville des lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec à un montant équivalent aux taxes municipales impayées à ce jour (187,04 \$, avec intérêt quotidien de 0,06 \$) et scolaires (0 \$ en date du 12 juin 2017);
- La vente sera faite avec la garantie légale;
- La Ville assumera les frais relatifs à cette transaction.

À noter que le modèle de contrat notarié approuvé par la Ville sera utilisé dans le cadre de cette transaction.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

1. Autoriser l'acquisition des lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec aux conditions proposées;
2. Refuser l'acquisition des lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec, tel que proposé, et poursuivre les procédures de recouvrement.

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

Préparation et validation du contrat notarié à intervenir entre les parties (4 mois)

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)**

<b>Coûts/revenus</b>	<b>Impacts</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
188 \$	Acquisition (taxes Ville + intérêt)			
1 500 \$	Frais notaire			
200 \$	Autres frais			
94 \$	taxes nettes			
<b>1 982 \$</b>	<b>Total taxes nettes incluses</b>	<b>1 982 \$</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 000 \$</b>	<b>Montant arrondi, taxes nettes incluses</b>			

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

- Financement déjà autorisé par :
  - Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**2 000 \$ Taxes nettes incluses.**

Réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

**Commentaires**

La réserve financière aux fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique a présentement les disponibilités pour le montant de cette dépense.

	2017	2018	2019
Numéro du projet PTI : <u>n/a</u>	_____	_____	_____
Montants			

Compensation :  ou N/A

Cet achat n'a aucun impact sur l'emprunt net puisque qu'il est financé par la réserve pour le développement du territoire.

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire *Ruth Gu* Date : 18 / 9 / 2017  
*Validation Finances*

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Prochaine séance du comité exécutif

**PERSONNES CONSULTÉES**


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Karina Bilodeau, Finance	18/09/2017	Validation des taxes dues
Louise Corriveau, Finances	03/07/2017	Validation TPS / TVQ
Gilles Lauzon, INFRA	21/07/2017	Validation des besoins de la Ville
René Vachon, Finances	24/07/2017	Validation volet financement

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif, sous réserve de la décision du conseil de la Ville, d'acquérir lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec, avec la garantie légale et aux autres conditions énoncées à la fiche de prise de décision DEV-2017-093, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document donnant plein effet à la présente et, à cet effet, de décréter que ces lots soient affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition des lots 2 694 611 et 2 694 612 du cadastre du Québec, au montant maximal de 2 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

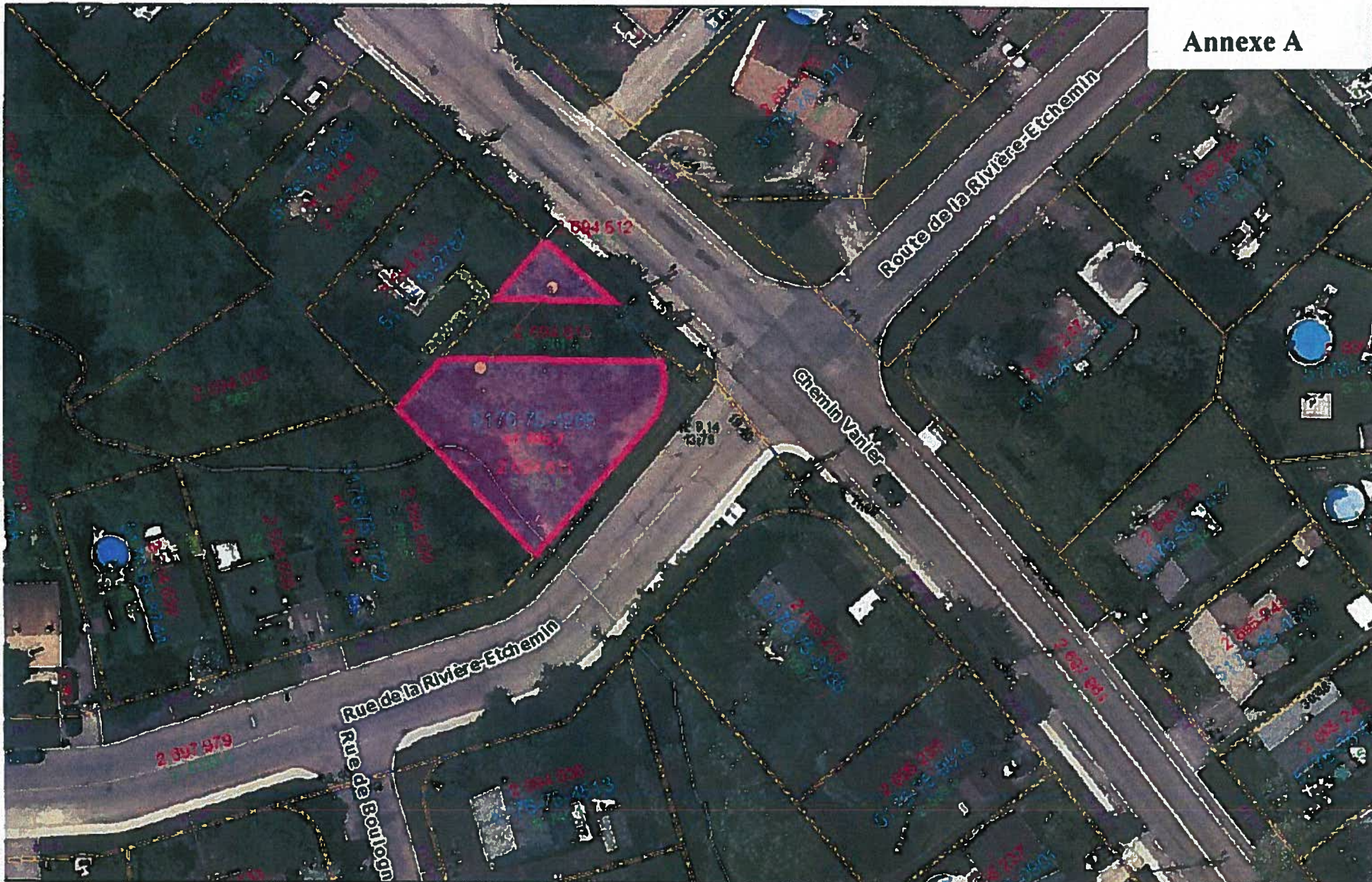
Liste des pièces jointes :                      Annexe A : localisation des lots

Préparé par : <u>Tommy Grégoire, É.A.</u>		Titre d'emploi : <u>Conseiller en gestion immobilière</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi		Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi		Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>19 10 2017</u>	

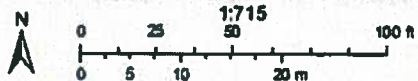
<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale :  Date : 19 9 2017





12 juin 2017  
10:16:46



**Lots 2 694 611 et 2 694 612**

note : Ce document n'a aucune valeur légale

légende

--- Centre de rue projeté

